Distribution de composteurs domestiques sur le territoire SYDEVOM

Sydevom de Haute Provence

Auteur :

Avenue Pierre Gassendi La Sève – ZA La Cassine

4310 Peyruis

Voir le site internet

Laurène Ghiglia

communication@sydevom04.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

L'opération de distribution des composteurs a débuté en octobre 2003. Lorsqu'en 2009 le SYDEVOM a décidé de se lancer dans un programme de prévention des déchets : 7 556 composteurs avaient été distribués à travers le territoire (environ 115 000 habitants).

Elle a été reconnue opération exemplaire par l'ADEME en 2006.

Pour les 5 années de réalisation du programme de prévention, l'action consiste à continuer de distribuer des composteurs domestiques aux administrés par l'intermédiaire des collectivités adhérentes du SYDEVOM avec un objectif de 1 000 composteurs par an.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

-Redynamiser l'opération compostage en augmentant le nombre de composteurs distribués sur le territoire
-Réduire la quantité de déchets fermentescibles présents dans la collecte des ordures ménagères résiduelles
-Parvenir à l'objectif de réduction de 7% du programme de prévention des déchets

Résultats quantitatifs

Nombre de composteurs distribués de 2011 à 2014

2011 : 901

2012 : 150

2013 : 370

2014 : 470

Taux d'équipement des foyers :

2011 : 23%

2012 : 24%

2013 : 25%

2014 : 26%

Depuis 2003, 10 064 composteurs ont été distribués sur le territoire du SYDEVOM.

Les 3 MODECOM réalisés entre 2011 et 2015 indiquent une diminution progressive de la part des déchets fermentescibles dans les OMR. Cette part était de :

- 32 % en 2011

- 28 % en 2012

- 22 % en 2015

L'objectif -7% a été atteint

Résultats qualitatifs

Démarche simplifiée pour les adhérents

Le SYDEVOM prépare et lance les consultations pour la fourniture des composteurs. Les collectivités recensent et transmettent leurs besoins au SYDEVOM. Par le biais d'un marché à bons de commande, les composteurs sont livrés directement chez les collectivités adhérentes. Une participation financière est demandée aux collectivités.

Homogénéité à l'échelle du territoire SYDEVOM

Les composteurs sont tous vendus au même tarif dans les collectivités adhérentes. A chaque vente, un guide du compostage ou un mémo-compost est fourni aux habitants.

Choix du composteur

Pour s'adapter aux demandes des usagers rencontrés sur les stands d'information, 2 types de composteurs sont proposés depuis 2013 : un modèle de 325 litres en plastique recyclé ou un modèle bois de 400 litres avec pour chacun des modèles un bioseau de 10 litres en plastiqué recyclé.

Régie de recettes

Avec la mise en place d'une régie de recettes pour les compsoteurs, le SYDEVOM s'est donné la possibilité de répondre aux attentes des usagers. Depuis 2013, les usagers qui se rendent sur le stand SYDEVOM peuvent repartir avec un composteur bois ou plastique moyennant une participation financière.

MISE EN OEUVRE

Planning

Recherche de financement, révision des modalités de financement des composteurs : 2012 et 2015

Campagne de communication auprès des adhérents : 2011 à 2015

Signature des chartes d'engagement à l'opération compostage : 2011 à 2015 (système en place depuis le début de l'opération en 2003)

Recensement des demandes des adhérents : 2011 à 2015 (système en place depuis le début de l'opération en 2003)

Commande des composteurs au fournisseur et distribution aux adhérents : 2011 à 2015 (système en place depuis le début de l'opération en 2003)

Campagne de caractérisation des OMR : 2011, 2012 et 2015

Mise en place d'une régie de recettes pour la mise à disposition de composteurs domestiques : 2013

Moyens humains

Ambassadeurs tri-prévention

Moyens financiers

Depuis 2003 : acquisition des composteurs et bioseaux : 500 000 € (250 000 € de subventions)

Moyens techniques

Composteurs domestiques en bois et plastique recyclé, bioseaux en plastique recyclé

Local pour stocker les composteurs distribués via la régie de recettes du SYDEVOM

Partenaires mobilisés

Adhérents SYDEVOM (Communes, Communautés de Communes, syndicats) ADEME, REGION PACA, DEPARTEMENT 04

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Opération facilement reproductible

Difficultés rencontrées

Choix pour l'usager entre de 2 types de composteurs : plastique recyclé ou bois

Mise en place d'une régie pour la mise à disposition de composteurs domestiques lors des stands d'information du public.

Film sur la pratique du compostage et l'interview d'un foyer témoin : le « Compostage en Haute Provence ».

Reportage aux informations régionales France 3 Région "Provence Alpes" sur le compostage domestique et l'opération foyer témoin.

Recommandations éventuelles

Lors de la phase de consultation des composteurs, il est judicieux de demander un échantillon du matériel pour se rendre compte de la qualité du produit.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Septembre 2015

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Bernard VIGNE

bernard.vigne@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur